

# COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER EN FRANCE

Résultats 2018



## ILS ONT PARTICIPÉ AU COMPTAGE 2018

**Auteurs :** Clémence Gaudard, Gwenaël Quaintenne, Jérémy Dupuy.

**Coordination nationale :** LPO pour le compte de Wetlands international

**Contact :** [clemence.gaudard@lpo.fr](mailto:clemence.gaudard@lpo.fr)

**Financier :** Ministère de la Transition écologique et solidaire, Direction de l'eau et de la biodiversité

**Citation recommandée :** Gaudard C., Quaintenne G., Dupuy J. (2018) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2018 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et solidaire. pp. 24, et Annexes pp. 104, Rochefort.

**Contributeurs :** les observateurs de terrain, bénévoles pour la plupart, constituent les piliers du réseau Wetlands International. Nous remercions particulièrement pour leur investissement, souvent de longue date, l'ensemble des participants et les coordinateurs locaux issus de ces structures : ADE-NA-Bagnas, ALEPE, ANG, ANVL, AOM Saône-et-Loire, APOE Hegenheim, ARO Midi-Pyrénées, ASCO Ass. Des Naturalistes de la Gohelle, Ass. Amis Marais du Vigueirat, Ass. Amis du muséum de Gray, Ass. Amis de la Réserve de Séné, Ass. Amis du Val d'Allier, Ass. Anse de Penfoullic, Ass. Les Gazoillis du Plateau, Ass. L'Hirondelle, Ass. Naturaliste Ariégeoise, Ass. Naturalistes d'Ouessant, Ass. Nature du Nogentais, Ass. Prop Marais Balançon, Ass. De Prot. Du Val du Drugeon, Ass. Rocha, Ass. Rosquerno, Aude Nature, AVEN du Grand Voyeux, BVO Concarneau-Trégun, BVO Douarnenez, BVO Finistère Nord, BVO Finistère Sud, BVO Ille-et-Vilaine, BVO Morbihan, BVO Pays Bigouden, CC Pays d'Iroise, CD Dordogne, CD Nord, CD Bouches du Rhône, CD Gironde, CD Landes, CD Morbihan, CDC île de Noirmoutier, CDC Océan Marais de Monts, CEL Ile aux Moines, CEN 59-62, CEN Allier, CEN Corse, CEN Languedoc-Roussillon, CEN Lorraine, CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ctre d'Etude du Milieu d'Ouessant, CG Calvados, CG Essonne, CG Nord, CG Seine-et-Marne, Charente Nature, CO Gard, CO Lorrain, Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, CPIE Chaîne des terrils, CPIE du Pays de Soulaines, CPIE Loire-Anjou, CPIE Littoral Basque, CPIE Meuse, CPIE Sèvres-Bocage, CPN, CREN Poitou-Charentes, EDEN 62, EPT du Bassin Saône & Doubs, Espaces Naturel Lille-Métropole, Eure-et-Loir Nature, F.O.S.O.R., FDC 13, FDC 22, FDC 24, FDC 29, FDC 30, FDC 33, FDC 34, FDC 35, FDC 40, FDC 44, FDC 50, FDC 56, FDC 85, GEOCA, GOELAND, G. Naturalistes de l'Avesnois, G. Naturalistes de Loire-Atlantique, Groupe Naturaliste Universitaire de Franche-Comté, GO Béarn, GO Deux-Sèvres, GO Gersois, GO Jura, GO Normand, GO Nord Pas-de Calais, LPO Pas-de-Calais, LPO Rhône, LPO Sarthe, LPO Savoie, LPO Tarn, LPO Touraine, LPO Vendée, LPO Vienne, LPO Yonne, Maison des Dunes/29N, Marais aux Oiseaux, GO Roussillon, GO Sarthois, Indre Nature, Lannion Trégor Communauté, Loir-et-Cher Nature, Loiret Nature Environnement, Lorraine Association Nature, LPO Ain, LPO Aisne, LPO Alsace, LPO Anjou, LPO DT Aquitaine, LPO Ardèche, LPO Aude, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, LPO Cher, LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Coordination Lorraine, LPO DT Ile-de-France, LPO Côte d'Or, LPO Drôme, LPO Finistère, LPO Franche-Comté, LPO Haute-Savoie, LPO Hérault, LPO Île-de-France, LPO Ille-et-Vilaine, LPO Isère, LPO DT Limousin, LPO Loire, LPO Loire-Atlantique, LPO Nièvre, LPO Normandie, LPO Oise, LPO PACA, LPO DT Poitou-Charente, Mayenne Nature Environnement, Mairie de La Teste de Buch, Mairie d'Andernon-les-Bains, Nature18, Nature Midi-Pyrénées, NaturEssonne, OAGKARLSRUHE, OBIOS, ONCFS13, ONCFS14, ONCFS17, ONCFS18, ONCFS22, ONCFS24, ONCFS28, ONCFS29, ONCFS33, ONCFS34, ONCFS35, ONCFS37, ONCFS40, ONCFS41, ONCFS44, ONCFS45, ONCFS49, ONCFS50, ONCFS51, ONCFS53, ONCFS54, ONCFS55, ONCFS56, ONCFS64, ONCFS67, ONCFS68, ONCFS79, ONCFS85, ONCFS-RNCFS Lac du Der, ONCFS/Unité Avifaune Migratrice, ONF, Picardie Nature, PN des Ecrins, PNM d'Iroise, PNM Port-Cros, PNR Avesnois, NR Armorique, PNR Boucles de la Seine, PNR de la Brenne, PNR Brière, PNR Camargue, PNR de la Forêt d'Orient, PNR de Lorraine, PNR Golfe du Morbihan, PNR Landes de Gascogne, PNR Marais du Cotentin et du Bessin, PNR de la Narbonnaise(Med), Regrpt des Naturalistes Ardennais, RC Etang de Biguglia, RCFS Estuaire de Loire, RNCFS Arjuzanx, RNCFS Golfe du Morbihan, RNCFS Der, RNN du Bagnas, RNN Baie de l'Aiguillon, RNN Baie de Canche, RNN Baie de Saint Brieuc, RNN Baie de Somme, RNN du Banc d'Arguin/SEPANSO, RNN Beauguillot, RNN Belle Henriette, RNN Biguglia, RNN Chérine, RNN Courant d'Huchet, RNN de l'Estuaire de Seine/maison de l'Estuaire, RNN des Marais de Moëze-Oléron, RNN des Marais de Müllembourg, RNN de l'étang de Cousseau/SEPANSO, RNN Marais et dunes d'Hourtin/ONF, RNN Marais de Bruges/SEPANSO, RNN du Marais d'Orx, RNN du Marais d'Yves, RNN Marquenterre, RNN Marais de Séné, RNN Marais du Vigueirat, RNN Etang noir, RNN François le Bail, RNN Ile du Girard, RNN du Lac de Remoray, RNN Lilleau des Niges, RNN Landes de Lan Bernet Magoar-PenVern, RNN Merd'iroise, RNN Müllembourg, RNN Platier d'Oye, RNN Prés salés d'Arès et Lège Cap Ferret/ONCFS, RNN Remoray, RNN Saint-Denis-du-Payré, RNN Saint-Quentin-en-Yvelines, RNN des Sept-îles, RNN du Val d'Allier, RNN du Val de Loire, RNR La Vacherie, RNR Marais de Glomel/AMV, RNR Polder de Sébastopol, RNR Sillon de Talbert, RNR Etangs de Plounérin, RNR Paule Lapique, Réserve Ornitho du Teich, Sce des Espaces Verts et Nature de l'Eurométropole de Strasbourg, SEPANSO, Synd. Intercom. de Chasse au Gibier d'Eau de la Basse Loire Nord, SIBOJAL, SNPN-RNN de Camargue, SNPN-RNN de Grandlieu, Sté. Sc. Naturelles 82, Sté d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard, Sologne Nature Environnement, SNPN-RNN de Camargue, SNPN-RNN de Grandlieu, Sté d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard, Sologne-Nature-Environnement, Station Biologique de la Tour du Valat, Synd. Mixte Baie de Somme-Gd Littoral Picard, Synd. Mixte Camargue Gardoise, Synd. Mixte Espaces Littoraux de Manche (SyMEL), Synd. Mixte Marais Sacy, Synd. Mixte Ria d'Etel, Université Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud.

**Relecture :** Louis Sallé, Hugo Pontalier, Sébastien Dalloyau et Laurent Couzi.

*Illustration première de couverture :* Tournepierres à collier © Fabrice Cahez

*Ce travail est notamment rendu possible grâce aux partenaires du réseau Faune-France. Cette démarche rassemble plusieurs dizaines d'associations naturalistes locales, unies autour d'une charte commune.*



# LES CHIFFRES CLÉ DU COMPTAGE INTERNATIONAL DES OISEAUX D'EAU

**180**

Pays

→ **150 000**

compteurs bénévoles

↳ **1,5**

milliard d'oiseaux



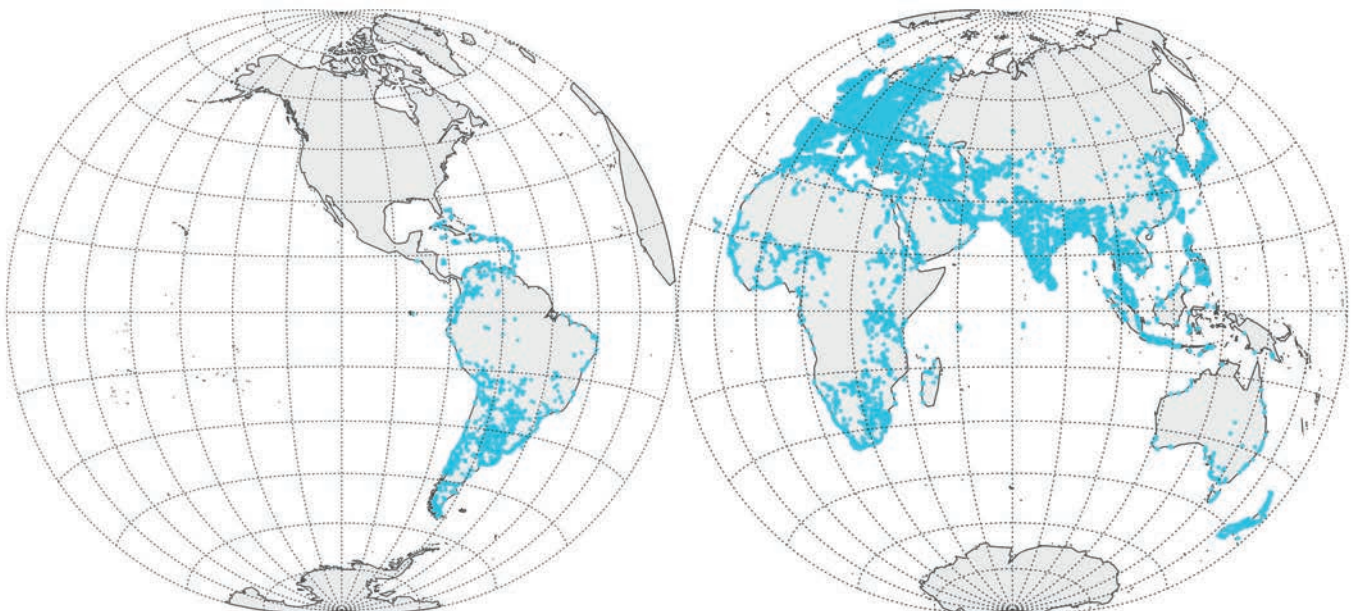
## Le comptage des Oiseaux d'eau dans le monde c'est :

- Des comptages synchronisés sur 5 grandes régions (Asie-Pacifique, Afrique-Eurasie, Caraïbes, Amérique centrale, Néotropique), à travers près de 180 pays
- Plus de 150 000 compteurs bénévoles
- 50 000 zones humides référencées et comptées régulièrement
- Plus d'un 1,5 milliard d'oiseaux d'eau dénombrés depuis 1967



## Le réseau de comptage en France c'est :

- Plus de 1 500 compteurs bénévoles
- Près de 200 organismes et associations
- Une cinquantaine de coordinateurs locaux
- Plus de 500 zones humides dénombrées
- Une série temporelle de plus de 210 000 données renseignant sur l'occurrence de plus de 150 espèces d'oiseaux d'eau depuis 1967 totalisant près de 90 000 000 d'individus dénombrés.



Le comptage international des oiseaux d'eau, le plus important programme de sciences participatives à travers le Monde (Wetlands International 2015)

Sources : Wetlands International (2017) *The value of counting birds for people and nature* ; LPO (2018) Base de données comptage des Oiseaux d'eau de la mi-janvier 1967-2018.



# COMPTER LES OISEAUX D'EAU

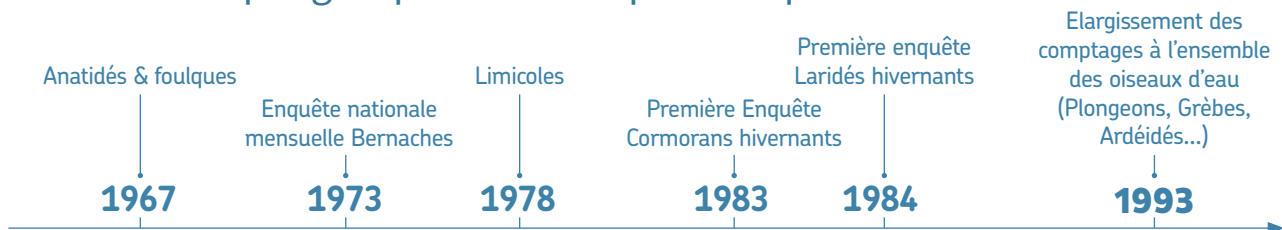
Le comptage international des oiseaux d'eau se veut simultané dans chaque région géographique (Afrique-Eurasie, Asie-Pacifique, Caraïbes...). Il se fait sur un ou deux jours, historiquement autour de la mi-janvier (~7 jours autour de la mi-janvier selon les contraintes locales). C'est une fenêtre à un instant t de la répartition des effectifs des populations d'oiseaux d'eau sur les voies de migration, soit pour celles nous concernant, les voies de migration Est-Atlantique et Mer Noire/Méditerranée.

Car si ces chiffres constituent un indicateur de l'état des populations d'oiseaux d'eau à l'échelle nationale, c'est à l'échelle de la voie de migration qu'ils prennent toute leur valeur. Pour rappel, ces comptages, orientés à l'origine uniquement sur le gibier d'eau, les anatidés et la foulque, s'élargissent aujourd'hui à l'ensemble des espèces d'oiseaux d'eau (laridés et espèces exogènes comprises). Dès lors, depuis 1967, les comptages standardisés de Wetlands International en France se sont élargis progressivement à l'ensemble des oiseaux d'eau :



Observateur © Marjorie Poitevin

## Quelques dates clés - le début des comptages standardisés par groupe taxonomique & enquêtes annexes



# À LA MI-JANVIER, POURQUOI ?

## Pourquoi la mi-janvier ?

Le comptage de la mi-janvier est une alternative aux comptages sur l'aire de reproduction intercontinentale des espèces, relativement difficiles selon l'écologie des espèces dès lors que leurs territoires sont vastes et que les couples sont difficiles à détecter. A cette période, entre la fin de la migration postnuptiale et avant que ne s'opèrent les premières remontées pré-nuptiale, la majorité des espèces présentes sur leurs sites d'hivernage montrent une relative stabilité spatiale. Les effectifs dénombrés sont à leurs minimums (la mortalité naturelle et cynégétique ayant fait son œuvre) ; ils sont donc les plus à même de représenter le pool d'individus susceptibles de se reproduire les années suivantes.

### Critères Ramsar d'identification des zones humides d'importance internationale tenant compte des oiseaux d'eau

**Critère 5 :** Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite, habituellement, 20 000 oiseaux d'eau ou plus.

**Critère 6 :** Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite, habituellement, 1% des individus d'une population d'une espèce ou sous-espèce d'oiseau d'eau.

Les recensements servent également à identifier les zones critiques pour la conservation des oiseaux d'eau (IBA - Important Bird Area) référencées à l'échelle internationale ou les Zones de Protection Spéciales du réseau Natura 2000 dédiées à la conservation des oiseaux sauvages à l'échelle de l'Union Européenne.

## Des enjeux de conservation

Les comptages des oiseaux d'eau de la mi-janvier donnent lieu à un double enjeu de conservation qui concerne à la fois les espèces elles-mêmes mais également les zones humides.

Les comptages servent à intervalles de temps réguliers à estimer les tailles des populations et leurs tendances, déclinées selon les différentes sous-espèces et populations d'oiseaux d'eau. Ces données alimentent directement les ouvrages de référence pour la conservation des espèces d'oiseaux d'eau, tels que :

■ à l'échelle mondiale : l'ouvrage sur les Estimations des populations d'oiseaux d'eau de Wetlands International ;

■ à l'échelle de l'aire d'application de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) : le Rapport sur l'état de Conservation des espèces d'oiseaux d'eau migratrices ;

■ à l'échelle continentale : la Liste Rouge Européenne des Espèces d'Oiseaux menacées de BirdLife International alimentée par les exercices réguliers de rapportage au titre de la Directive Oiseaux de chaque état membre de l'Europe (en France, coord. MNHN Paris).

Ces synthèses permettent à leur tour de faire évoluer les statuts de conservation des espèces, menant à des plans internationaux d'action et de gestion dont le but premier est d'enrayer le déclin de populations spécifiques ou plus largement de cortèges entiers d'oiseaux d'eau.

En parallèle, les comptages permettent d'identifier les sites d'intérêt international pour la conservation des oiseaux d'eau au titre de la convention de Ramsar.





Les tailles et tendances récentes des populations d'oiseaux d'eau ont été réévaluées en 2018 dans le cadre de la 7e édition du Rapport sur l'état de Conservation des espèces d'Oiseaux d'eau migratrices dans l'aire de l'AEWA. Les seuils Ramsar d'importance internationale spécifique permettant l'identification des zones humides d'importance internationale pour une population d'oiseaux d'eau donnée ont ainsi été révisés.

ESPÈCES		POPULATIONS	TAILLE	SEUIL RAMSAR	TENDANCES
<b>Cygne tuberculé</b>	<i>Cygnus olor</i>	Europe continentale (N.O.) et Centrale	173 000 - 243 000	2 000	↗→
<b>Cygne chanteur</b>	<i>Cygnus cygnus</i>	N.O. Europe continentale	120 000 - 120 001	1 200	↗→
<b>Cygne de Bewick</b>	<i>Cygnus columbianus</i>	<i>bewickii</i> , O. Sibérie & N.E. Europe/N.O. Europe	21000	220	↘
<b>Bernache cravant à ventre sombre</b>	<i>Branta bernicla bernicla</i>	<i>bernicla</i> , O. Sibérie/ O. Europe	211000	2 100	→
<b>Bernache à ventre pâle</b>	<i>Branta bernicla hrota</i>	<i>hrota</i> , Canada & Groenland/Irlande	36 500 - 36 500	400	↘
<b>Bernache nonnette</b>	<i>Branta leucopsis</i>	Russie/Allemagne & Pays-Bas	1 200 000	12 000	↗
<b>Oie cendrée</b>	<i>Anser anser</i>	<i>anser</i> , N.O. Europe/S.O. Europe	960 000	9 600	↗
<b>Oie des moissons</b>	<i>Anser fabalis</i>	<i>rossicus</i> , O. & Centre Sibérie/N.E. & S.O. Europe	600 000	5 500	↗
<b>Oie rieuse</b>	<i>Anser albifrons</i>	<i>albifrons</i> , N.O. Sibérie & N.E. Europe/N.O. Europe	1 000 000 - 1 200 000	12 000	→
<b>Eider à duvet</b>	<i>Somateria mollissima</i>	<i>mollissima</i> , Baltique, Danemark & Pays-Bas	930 000	9 800	↔~
<b>Macreuse brune</b>	<i>Melanitta fusca</i>	O. Sibérie & N. Europe/N.O. Europe	320 000 - 550 000	4 000	↘?
<b>Macreuse noire</b>	<i>Melanitta nigra</i>	O. Sibérie & N. Europe/O. Europe & N.O. Afrique	687 000 - 815 000	7 500	↔↗?
<b>Garrot à oeil d'or</b>	<i>Bucephala clangula</i>	<i>clangula</i> , N.O. & Centre Europe (hiv.)	1 000 000 - 1 300 000	11 400	↔↘
<b>Harle piette</b>	<i>Mergellus albellus</i>	N.O. & Centre Europe (hiv.)	24 000 - 38 000	300	↔?
<b>Harle bièvre</b>	<i>Mergus merganser</i>	<i>merganser</i> , N.O. & Centre Europe (hiv.)	177 000 - 277 000	2 100	↔↘?
<b>Harle huppé</b>	<i>Mergus serrator</i>	N.O. & Centre Europe (hiv.)	70 000 - 105 000	860	↔↘?
<b>Tadorne de Belon</b>	<i>Tadorna tadorna</i>	N.O. Europe	250000	2 500	→
		Mer Noire & Méditerranée	260000	2 600	↗
<b>Nette rousse</b>	<i>Netta rufina</i>	S.O. & Centre Europe/O. Méditerranée	50 000 - 60 000	550	↗
<b>Fuligule milouin</b>	<i>Aythya ferina</i>	N.E. Europe/N.O. Europe	200000	2 000	↘
		N.E. & Centre Europe/Mer Noire & Méditerranée	570 000 - 630 000	6 000	↘
<b>Fuligule nyroca</b>	<i>Aythya nyroca</i>	O. Afrique/N. & E. Afrique	5 700 - 6 300	60	↗
<b>Fuligule morillon</b>	<i>Aythya fuligula</i>	N.O. Europe (hiv.)	800 000 - 1 000 000	8 900	↘?
		Centre Europe, Mer Noire & Méditerranée (hiv.)	400 000 - 500 000	4 500	↘?
<b>Fuligule milouinan</b>	<i>Aythya marila</i>	<i>marila</i> , N. Europe/ O. Europe	150 000 - 275 000	3 100	↘
<b>Canard souchet</b>	<i>Spatula clypeata</i>	N.O. & Centre Europe (hiv.)	60 000 - 70 000	650	↗?
		O. Sibérie, N.E. & E. Europe/S. Europe & O. Afrique	450 000 - 600 000	5 200	↔~
<b>Canard chipeau</b>	<i>Mareca strepera</i>	<i>strepera</i> , N.O. Europe	110 000 - 138 000	1 200	↗
		<i>strepera</i> , N.E. Europe/Mer Noire & Méditerranée	136 000 - 235 000	1 900	→
<b>Canard siffleur</b>	<i>Mareca penelope</i>	O. Sibérie & N.E. Europe/N.O. Europe	1 300 000 - 1 500 000	14 000	↘?
		O. Sibérie & N.E. Europe/Mer Noire & Méditerranée	390 000 - 490 000	4 400	↘?
<b>Canard colvert</b>	<i>Anas platyrhynchos</i>	<i>platyrhynchos</i> , N.O. Europe	4 200 000 - 6 700 000	53 000	↔?
		<i>platyrhynchos</i> , N. Europe/O. Méditerranée	1 300 000 - 1 500 000	14 000	↔?
<b>Canard pilet</b>	<i>Anas acuta</i>	N.O. Europe	65000	600	↔~
		O. Sibérie, N.E. & E. Europe/S. Europe & O. Afrique	450 000 - 750 000	5 800	↔~
<b>Sarcelle d'hiver</b>	<i>Anas crecca</i>	<i>crecca</i> , N.O. Europe	500000	5 000	↗?

<b>Sarcelle d'hiver</b>	<i>Anas crecca</i>	<i>crecca</i> , O. Sibérie & N.E. Europe/Mer Noire & Méditerranée	1000000	10 000	↗
<b>Grèbe castagneux</b>	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	<i>ruficollis</i> , Europe & N.O. Afrique	375 000 - 597 000	4 700	→↘?
<b>Grèbe jougris</b>	<i>Podiceps grisegena</i>	<i>grisegena</i> , N.O. Europe (hiv.)	37 000 - 55 000	500	↗
		<i>grisegena</i> , Mer Noire & Méditerranée (hiv.)	46 000 - 88 000	660	→
<b>Grèbe huppé</b>	<i>Podiceps cristatus</i>	<i>cristatus</i> , N.O. & O. Europe	513 000 - 764 000	6 300	→↘?
<b>Grèbe esclavon</b>	<i>Podiceps auritus</i>	<i>auritus</i> , N.E. Europe ("à petit bec")	15 000 - 23 000	190	↘?
<b>Grèbe à cou noir</b>	<i>Podiceps nigricollis</i>	<i>nigricollis</i> , Europe/S. & E. Europe & N. Afrique	139 000 - 233 000	1 800	↘?
<b>Flamant rose</b>	<i>Phoenicopterus roseus</i>	O. Méditerranée	135 000 - 165 000	1 500	↗
<b>Gallinule poule-d'eau</b>	<i>Gallinula chloropus</i>	<i>chloropus</i> , Europe & N. Afrique	2 700 000 - 5 100 000	37 100	→↘?
<b>Talève sultane</b>	<i>Porphyrio porphyrio</i>	<i>porphyrio</i>	10 000 - 25 000	250	↗
<b>Foule macroule</b>	<i>Fulica atra</i>	<i>atra</i> , N.O. Europe (hiv.)	1 200 000 - 2 000 000	15 500	→↘?
		<i>atra</i> , Mer Noire & Méditerranée (hiv.)	2500000	25 000	→↘?
<b>Grue cendrée</b>	<i>Grus grus</i>	<i>grus</i> , N.O. Europe/Pén. Ibérique & Maroc	350000	3 500	↗
<b>Plongeon catmarin</b>	<i>Gavia stellata</i>	N.O. Europe (hiv.)	216 000 - 429 000	3 000	→?
<b>Plongeon arctique</b>	<i>Gavia arctica</i>	<i>arctica</i> , N. Europe & O. Sibérie/Europe	266 000 - 473 000	3 500	↘?
<b>Plongeon imbrin</b>	<i>Gavia immer</i>	Europe (hiv.)	5 100 - 6 300	50	↘?
<b>Cigogne blanche</b>	<i>Ciconia ciconia</i>	<i>ciconia</i> , O. Europe & N.O. Afrique/Afrique sub-saharienne	140 000 - 149 000	1 600	↗
<b>Spatule blanche</b>	<i>Platalea leucorodia</i>	<i>leucorodia</i> , O. Europe/O. Méditerranée & O. Afrique	14 200 - 18 900	160	↗
<b>Ibis falcinelle</b>	<i>Plegadis falcinellus</i>	Mer Noire & Méditerranée/O. Afrique	73 000 - 88 000	800	↗?
<b>Héron bihoreau</b>	<i>Nycticorax nycticorax</i>	<i>nycticorax</i> , O. Europe/N.O. Afrique (nich.)	46 000 - 51 000	480	↘
<b>Héron garde-boeufs</b>	<i>Bubulcus ibis</i>	<i>ibis</i> , S.O. Europe	215 000 - 253 000	2 300	↘?
<b>Héron cendré</b>	<i>Ardea cinerea</i>	<i>cinerea</i> , N. & O. Europe	347 000 - 712 000	5 000	↘
<b>Grande Aigrette</b>	<i>Ardea alba</i>	<i>alba</i> , O., S.E. & Centre Europe/Mer Noire & Méditerranée	61 000 - 99 000	780	→↗?
<b>Grand Cormoran</b>	<i>Phalacrocorax carbo</i>	<i>carbo</i> , N.O. Europe	127500	1 200	↘
		<i>sinensis</i> , N. & Centre Europe	615000	6 200	↗→
<b>Aigrette garzette</b>	<i>Egretta garzetta</i>	<i>garzetta</i> , O. Europe/ N.O. Afrique	106 000 - 116 000	1 100	↘
<b>Huîtrier pie</b>	<i>Haematopus ostralegus</i>	<i>ostralegus</i> , Europe/S. & O. Europe/N.O. Afrique	850 000 - 950 000	8 200	→↘?
<b>Avocette élégante</b>	<i>Recurvirostra avosetta</i>	O. Europe & N.O. Afrique (nich.)	89 000 - 99 000	940	↗?
<b>Pluvier argenté</b>	<i>Pluvialis squatarola</i>	<i>squatarola</i> , O. Sibérie & Canada/O. Europe & O. Afrique	200 000	2 000	↘
<b>Pluvier doré</b>	<i>Pluvialis apricaria</i>	<i>altifrons</i> , N. Europe/O. Europe & N.O. Afrique	800 000 - 1 100 000	9 400	↗?
<b>Grand Gravelot</b>	<i>Charadrius hiaticula</i>	<i>hiaticula</i> , N. Europe/Europe & N. Afrique	47 000 - 62 000	540	↘→
<b>Gravelot à collier interrompu</b>	<i>Charadrius alexandrinus</i>	<i>alexandrinus</i> , O. Europe & O. Méditerranée/O. Afrique	56 000 - 72 000	660	↘?
<b>Vanneau huppé</b>	<i>Vanellus vanellus</i>	Europe, O. Asie/Europe, N. Afrique & S.O. Asie	5 500 000 - 9 500 000	72 300	↘
<b>Courlis corlieu</b>	<i>Numenius phaeopus</i>	<i>phaeopus</i> , N. Europe/O. Afrique	273 000 - 450 000	3 500	→↗?
<b>Courlis cendré</b>	<i>Numenius arquata</i>	<i>arquata</i> , Europe/Europe, N. & O. Afrique	637 000 - 876 000	7 600	↘?
<b>Barge rousse</b>	<i>Limosa lapponica</i>	<i>lapponica</i> , N. Europe/O. Europe	150 000 - 150 000	1 500	↗
<b>Barge à queue noire</b>	<i>Limosa limosa</i>	Islande/O. Europe	98 000 - 134 000	1 100	↗
<b>Tournepierre à collier</b>	<i>Arenaria interpres</i>	<i>interpres</i> , N.E. Canada & Groenland/O. Europe & N.O. Afrique	100 000 - 200 000	1 400	↗
<b>Bécasseau maubèche</b>	<i>Calidris canutus</i>	<i>islandica</i> , N.E. Canada & Groenland/O. Europe	500 000 - 565 000	5 300	→~
<b>Combattant varié</b>	<i>Calidris pugnax</i>	N. Sibérie/S.O. Asie, E. & S. Afrique	1 000 000	20 000	?
<b>Bécasseau sanderling</b>	<i>Calidris alba</i>	<i>alba</i> , E. Atlantique Europe, O. & S. Afrique (hiv.)	200 000	2 000	→
<b>Bécasseau variable</b>	<i>Calidris alpina</i>	<i>alpina</i> , N.E. Europe & N.O. Sibérie/O. Europe & N.O. Afrique	1 330 000	13 300	→↘?
<b>Bécasseau violet</b>	<i>Calidris maritima</i>	N. Europe & O. Sibérie (nich.)	50 000 - 100 000	710	↗
<b>Bécasseau minute</b>	<i>Calidris minuta</i>	N. Europe/S. Europe, N. & O. Afrique	300 000	3 000	↘
<b>Chevalier guignette</b>	<i>Actitis hypoleucos</i>	O. & Centre Europe/O. Afrique	1 000 000 - 1 600 000	12 000	↘→
<b>Chevalier culblanc</b>	<i>Tringa ochropus</i>	N. Europe/S. & O. Europe, O. Afrique	1 800 000 - 3 300 000	24 000	↗
<b>Chevalier arlequin</b>	<i>Tringa erythropus</i>	N. Europe/S. Europe, N. & O. Afrique	61 500 - 162 000	1 000	→↘
<b>Chevalier aboyeur</b>	<i>Tringa nebularia</i>	N. Europe/S.O. Europe, N.O. & O. Afrique	230 000 - 470 000	3 300	→↗?
<b>Chevalier gambette</b>	<i>Tringa totanus</i>	<i>totanus</i> , N. Europe (nich.)	140 000 - 220 000	1 800	→~

↗ Augmentation → Stable ↘ Déclin ~ Fluctuation

#### Dernières estimations des tailles et tendances des populations des principales espèces d'oiseaux d'eau couvertes par le comptage

Les périodes, indices de qualité, méthodes et références de ces estimations sont à consulter sur la base de données de Wetlands International *Estimations des populations d'oiseaux d'eau*. Également consultable: la cartographie des aires de distribution spécifiques des populations est sur l'outil *Critical Site Network*.

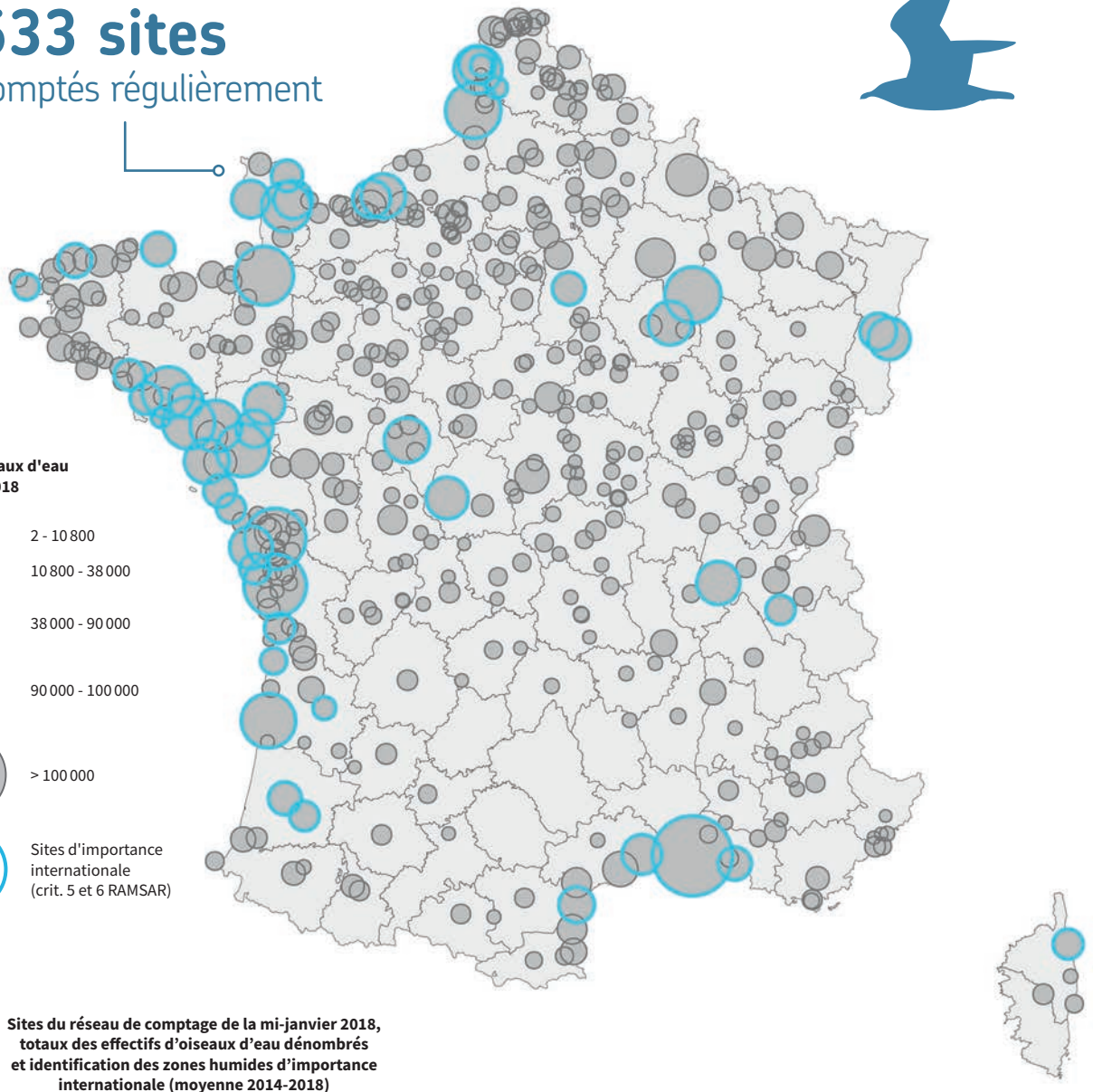
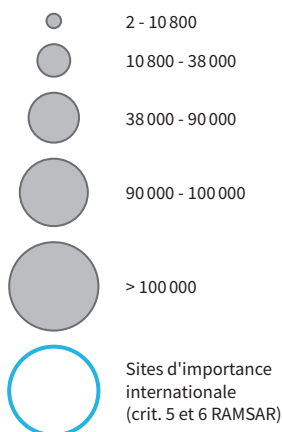


# LE RÉSEAU DES ZONES HUMIDES DÉNOMBRÉES À LA MI-JANVIER

**533 sites**  
comptés régulièrement



Total Oiseaux d'eau  
Janvier 2018



Sites du réseau de comptage de la mi-janvier 2018, totaux des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés et identification des zones humides d'importance internationale (moyenne 2014-2018)

## Les sites des zones humides Wetlands en chiffres

- 533 sites comptés régulièrement\*
  - 484 sites comptés en 2018 soit une couverture 2018 de 91 %
  - 52 sites répondant aux « critères d'importance internationale » pour les oiseaux d'eau (moy. 2014-2018)
- \*548 sites au total mais 15 sont considérés « abandonnés » car non comptés depuis plus de 10 ans.



# ZONES HUMIDES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE POUR LES OISEAUX D'EAU (MI-JANVIER 2014-2018)

Sites du réseau de comptage Wetlands	> 20 000 oiseaux d'eau	Bernache cravant	Bernache à ventre pâle	Harle huppé	Tadorne de Belon	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Canard souchet	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard colvert	Canard pilet	Sarcelle d'hiver	Grèbe à cou noir	Flamant rose	Foule macroule	Grue cendrée	Plongeon imbrin	Spatule blanche	Aigrette garzette	Avocette élégante	Pluvier argenté	Grand Gravelot	Barge rousse	Barge à queue noire	Tourneperre à collier	Bécasseau maubèche	Bécasseau sanderling	Bécasseau variable	
<i>Nb sites</i>	33	13	1	1	6	2	7	1	9	4	1	1	4	4	1	4	1	7	1	1	1	6	5	5	1	7	4	3	1	6	
<b>HAUTS-DE-FRANCE</b>																															
Littoral du Pas-de-Calais	•																														
Littoral Picard	•				•				•				•																		
<b>NORMANDIE</b>																															
Estuaire Seine	•																														
Le Littoral Seino-Marin	•																														
Les Marais du Cotentin et du Bessin	•								•																						
La côte ouest du Cotentin	•		•																												•
La côte est du Cotentin		•																													
Baie des Veys	•																														
<b>ILE-DE-FRANCE</b>																															
Autres sites - 77 (Seine-et-Marne)							•																								
<b>GRAND EST</b>																															
Cours du Rhin (67/68)	•						•	•		•																					
Alsace hors-Rhin (67/68)	•																														
Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	•						•								•																
Lac du Der-Chantecoq (51/52)	•									•					•				•												
<b>BRETAGNE</b>																															
Estuaires de Trieux, Jaudy et Anse de Paimpol		•																													
Archipel de Molène																									•						
Baie de Goulven & anse de Kernic	•																														
Baie du Mont-Saint-Michel	•	•			•																		•			•		•		•	
île d'Hoëdic																				•											
Golfe du Morbihan	•	•		•	•								•										•				•				•
Baie de Vilaine	•																					•									
Baie de Quiberon		•																													
Rade de Lorient		•																													
<b>PAYS-DE-LA-LOIRE</b>																															
Lac de Grandlieu	•						•		•	•																					
Presqu'île Guérandaise dont Traicts du Croisic	•	•																				•	•			•	•				

Zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau identifiées selon les données des comptages de la mi-janvier (moyenne 2014-2018) selon les critères 5 et 6 de la convention de Ramsar

Les sites d'importance internationale identifiés selon le critère 6 spécifiques aux laridés ne sont pas présentés ici, ils seront présentés avec la synthèse de l'enquête spécifique 2018 à paraître.

Sites du réseau de comptage Wetlands	> 20 000 oiseaux d'eau	Bernache cravant	Bernache à ventre pâle	Harle huppé	Tadorne de Belon	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Canard souchet	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard colvert	Canard pilet	Sarcelle d'hiver	Grèbe à cou noir	Flamant rose	Fouque macroule	Grue cendrée	Plongeon imbrin	Spatule blanche	Aigrette garzette	Avocette élégante	Pluvier argenté	Grand Gravelot	Barge rousse	Barge à queue noire	Tourmeperre à collier	Bécasseau maubèche	Bécasseau sanderling	Bécasseau variable		
Nb sites	33	13	1	1	6	2	7	1	9	4	1	1	4	4	1	4	1	7	1	1	1	6	5	5	1	7	4	3	1	6		
<b>PAYS-DE-LA-LOIRE</b>																																
Loire Aval	•								•				•	•																		
Loire Amont	•																															
Etangs du nord Loire Atlantique	•																															
Marais d'Olonne									•																							
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	•	•			•								•									•	•		•	•		•		•		
Littoral Vendéen																								•								
Baie de Bourgneuf et Noirmoutier	•	•																				•	•			•						
<b>CENTRE-VAL DE LOIRE</b>																																
Etangs de Brenne	•						•		•																							
Autres sites - 37 (Indre-et-Loire)	•																															
<b>NOUVELLE AQUITAINE</b>																																
Autres sites - 33 (Gironde)																		•														
Bassin d'Arcachon	•	•																		•			•	•			•			•		
Etang de Carcans-Hourtin et R.N. de l'étang de Cousseau																		•														
Marais du nord Médoc	•																															
Autres sites - 40 (Landes)																		•														
Reserve Nationale de Faune d'Arjuzanx	•																	•														
Ile de Ré	•	•																						•		•	•					
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seaudre)	•	•			•				•													•	•			•		•		•		
Côtes Nord et Ouest de l'île d'Oléron		•																										•				
<b>AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</b>																																
Dombes-Vallée de l'Ain	•						•																									
Lac du Bourget						•	•																									
<b>OCCITANIE</b>																																
Etangs du Narbonnais																		•														
Etangs Montpellierains (34+30)	•																															
Lac de Puydarrieux																			•													
<b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b>																																
Grand Plan du Bourg, dont Complexe du Vigueirat									•																							
Salins de Giraud & d'Aigues-Mortes																				•												
Complexe de l'étang de Berre																																
Camargue	•				•	•			•	•	•	•		•								•									•	

Zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau identifiées selon les données des comptages de la mi-janvier (moyenne 2014-2018) selon les critères 5 et 6 de la convention de Ramsar  
 Les sites d'importance internationale identifiés selon le critère 6 spécifiques aux aridités ne sont pas présentés ici, ils seront présentés avec la synthèse de l'enquête spécifique 2018 à paraître.



# CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU DÉNOMBREMENT DE 2018

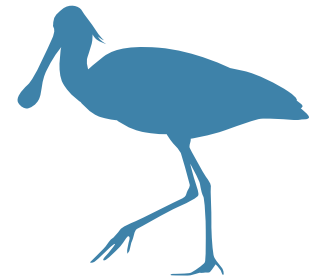
Après un automne doux et un hiver qui a tardé à s'installer, le mois de janvier 2018 a été remarquablement chaud. Ce phénomène a été observé dans à peu près toute l'Europe du nord-ouest, depuis la France vers l'est et sur l'extrême nord et nord-est ; seules quelques régions du continent ont connu une température moyenne plus froide que la normale.

La température moyenne en janvier 2018 était de 8,4°C, soit 3,4 degrés au-dessus des moyennes de saison sur la quasi-totalité du pays, voire de 4 à 5 °C au-dessus de l'Alsace et de la Lorraine au nord de Rhône-Alpes, ce qui en fait le mois de janvier le plus chaud depuis 1900. Les gelées ont été très rares.

Le taux d'ensoleillement a été assez faible sur tout le pays - déficitaire de 30 % excepté sur la Méditerranée, les Pyrénées, et la pointe bretonne. En revanche, les précipitations ont été très fréquentes, avec une pluviométrie excédentaire de 80% par rapport aux autres années. Les régions Alsace, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Limousin et Rhône-Alpes n'ont jamais connu un mois de janvier aussi pluvieux sur la période 1959-2018. En outre, plusieurs tempêtes ont secoué la France à cette période : la tempête Fionn, le 17 janvier, a provoqué des vents très violents au niveau du Cap-Corse. La tempête David a touché l'extrême Nord de la France le 18 janvier. Dans ces régions, les dates des comptages ont été décalées.

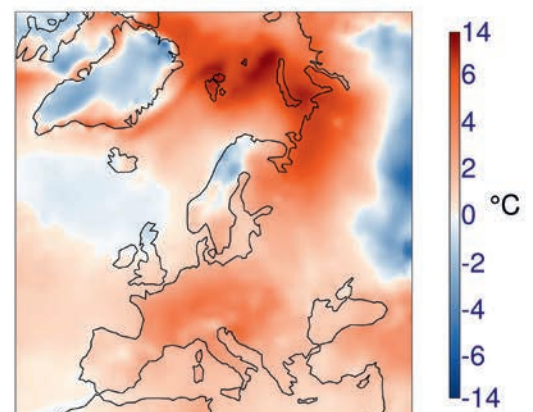
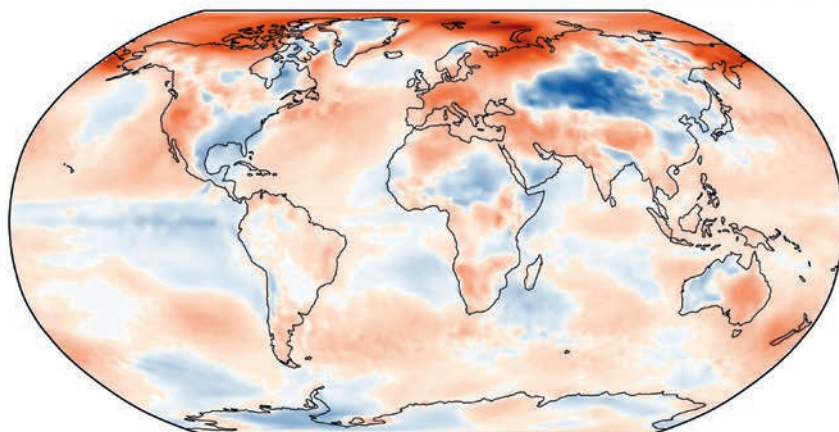
## 2018

Un mois de janvier remarquablement chaud



**Image satellitaire de Copernic des écarts des températures observés en Europe par rapport à la normale (1981/2010) en Janvier 2018**

Sources : Meteo France [Bilan climatique de l'hiver 2017-2018](#), ECMWF Copernicus Climate Change Service Surface air temperature





# BILAN DES DÉNOMBREMENTS DE LA MI-JANVIER 2018



Les tendances et résultats des comptages détaillés pour chaque espèce sont disponibles dans les annexes techniques du comptage des oiseaux d'eau à la mi-janvier 2018.

## Rappel : espèces suivies dans le cadre du comptage Wetlands

Sont suivies dans le cadre des dénombrements de la mi-janvier, spécifiquement les espèces appartenant aux 9 groupes d'oiseaux d'eau, exotiques compris, faisant partie de la liste de base : les Anatidés ; les Limicoles ; les Plongeurs et Grèbes ; les Ardéidés ; les Cigognes ; les Rallidés et la Grue ; les Ibis/Spatules/Flamants ; les Laridés ; les Cormorans. Auxquels se rajoutent de manière ponctuelle l'ensemble des oiseaux marins à tendance plus pélagique, mais également les rapaces et passereaux fréquentant les zones humides qui ne sont pas présentés dans cette synthèse.

## Effectifs totaux dénombrés en 2018

Après le très net déficit hydrique estival et un automne sec et chaud en 2017, les conditions hivernales très douces en Europe en début d'hiver expliquent certainement les effectifs modérés d'Anatidés, Plongeurs et Grèbes dénombrés à la mi-janvier 2018 en France, légèrement inférieurs aux cinq précédents dénombrements, sans afflux particuliers depuis le nord de l'Europe. Notamment, les effectifs d'Oie des moissons (1 132 ind.), Cygne de Bewick (284), Harle piette (153), Garrot à œil d'or (1 258) ou encore Grèbe huppé (33 265) sont particulièrement bas. [Le réseau](#)

[Grue cendrée](#) (coord. LPO Champagne-Ardenne) rapporte également en 2018 de faibles effectifs en Aquitaine, probablement liés aux facteurs météo et des stationnements hivernaux importants dans le Nord de l'Europe. À l'inverse, 2018 est une bonne année pour l'hivernage de la Cigogne blanche, avec des effectifs en constante progression qui atteignent un chiffre record de 1 552 individus. Les effectifs d'Ibis falcinelle, de Spatule blanche et de Flamant rose sont également maximaux, en particulier sur la Camargue qui draine une très grande part des effectifs de ces trois espèces.

\* Les effectifs de Laridés recensés à la mi-janvier sont cette année significativement gonflés par l'enquête laridés hivernants et ses recensements aux dortoirs (synthèse à paraître dans la revue Ornithos).

Effectifs totaux dénombrés	mi-janvier 2018	2017	2016	2015	2014	2013
<b>Anatidés</b>	799 305 (-)	908 475	843 471	874 030	846 353	921 525
<b>Plongeurs &amp; Grèbes</b>	55 885 (-)	55 744	57 486	59 718	65 455	59 616
<b>Ibis, Spatule &amp; Flamant</b>	47 506 (+)	39 992	46 447	40 101	39 357	36 721
<b>Rallidés et Grue</b>	302 804 (-)	394 594	391 711	384 499	335 718	344 809
<b>Cigognes</b>	1 573 (+)	1 157	1 376	849	733	797
<b>Ardéidés</b>	41 928 (=)	36 871	46 593	40 826	33 700	29 755
<b>Cormorans</b>	69 576 (=)	70 682	73 645	70 872	58 441	60 705
<b>Limicoles</b>	854 020 (=)	860 796	703 826	819 459	1 015 121	901 054
<b>Laridés</b>	569 555 (*)	408 307	414 090	371 227	321 149	359 469

# TENDANCES QUANTITATIVES DES EFFECTIFS D'OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER

La progression du nombre de sites de comptage depuis 1967, nécessite d'appliquer des analyses qui prennent en compte l'absence de données de comptage de site certaines années. Des méthodes et outils d'analyse de tendance dédiés prenant en considération les autres spécificités de la distribution des données de comptage (corrélation multiple & surdispersion) sont alors utilisés pour estimer les incertitudes sur les estimations de tendances propres à chaque espèce.

Le tableau ci-dessous résume les effectifs dénombrés en 2018 et les résultats des analyses de tendances de 70 des principales espèces d'oiseaux d'eau suivis dans le cadre des dénombrements de la mi-janvier en France depuis le début de leurs comptages standardisés (1967, 1978, 1993) et ces dix dernières années.

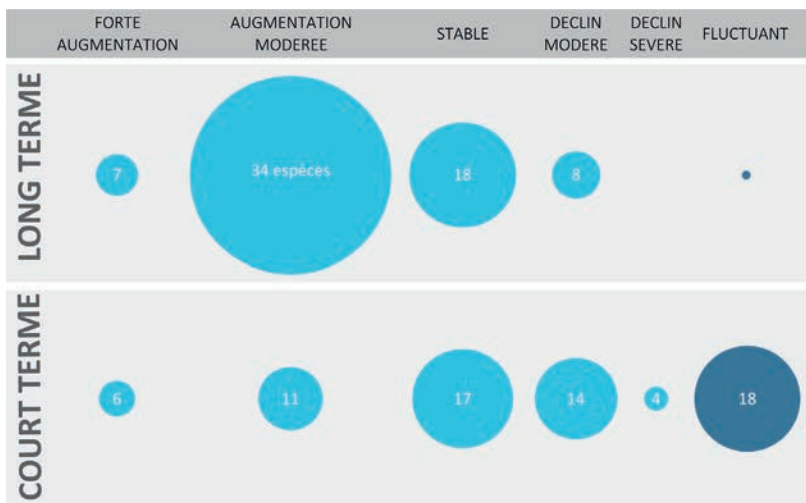
ORDRE Espèces	Mi-janvier 2018		Tendances 10 ans			Tendances >10 ans			
	Totaux	Nb sites	Dir.	Magn. ±ES		Dir.	Magn. ±ES		
<b>ANSERIFORMES</b>									
<b>Cygne tuberculé</b>	<i>Cygnus olor</i>	22 450	324	↗	2%	±1%	↗	6%	±0%
<b>Cygne chanteur</b>	<i>Cygnus cygnus</i>	83	8	~	-6%	±3%	↗	2%	±1%
<b>Cygne de Bewick</b>	<i>Cygnus columbianus</i>	284	6	~	-4%	±3%	↗	4%	±1%
<b>Bernache cravant à ventre sombre</b>	<i>Branta bernicla bernicla</i>	90 651	60	~	-3%	±1%	↗	4%	±0%
<b>Bernache à ventre pâle</b>	<i>Branta bernicla hrota</i>	1 124	8	→	0%	±1%	-	-	-
<b>Bernache nonnette</b>	<i>Branta leucopsis</i>	391	32	↗	7%	±4%	~	2%	±3%
<b>Oie cendrée</b>	<i>Anser anser</i>	14 211	97	↘	-4%	±1%	↗+	10%	±1%
<b>Oie des moissons</b>	<i>Anser fabalis</i>	1 132	5	↘	-10%	±4%	→	0%	±1%
<b>Oie rieuse</b>	<i>Anser albifrons</i>	273	14	↘	-15%	±5%	→	0%	±1%
<b>Harelda boréale</b>	<i>Clangula hyemalis</i>	11	8	~	-5%	±6%	→	0%	±1%
<b>Eider à duvet</b>	<i>Somateria mollissima</i>	124	15	↘+	-22%	±6%	↘	-3%	±1%
<b>Macreuse brune</b>	<i>Melanitta fusca</i>	262	20	~	-1%	±7%	↘	-2%	±1%
<b>Macreuse noire</b>	<i>Melanitta nigra</i>	17 468	32	~	-4%	±4%	→	-1%	±0%
<b>Garrot à oeil d'or</b>	<i>Bucephala clangula</i>	1 258	38	↘	-6%	±1%	↗	1%	±0%
<b>Harle piette</b>	<i>Mergellus albellus</i>	153	19	~	-3%	±3%	↗	2%	±1%
<b>Harle bièvre</b>	<i>Mergus merganser</i>	3 497	59	↗	6%	±2%	↗	5%	±1%
<b>Harle huppé</b>	<i>Mergus serrator</i>	2 730	56	↘	-4%	±1%	↗	1%	±0%
<b>Tadorne de Belon</b>	<i>Tadorna tadorna</i>	56 611	166	↘	-3%	±1%	↗	3%	±0%
<b>Nette rousse</b>	<i>Netta rufina</i>	6 136	53	→	-1%	±2%	→	0%	±0%
<b>Fuligule milouin</b>	<i>Aythya ferina</i>	54 190	267	↘	-5%	±1%	→	0%	±0%
<b>Fuligule nyroca</b>	<i>Aythya nyroca</i>	40	11	↘	-7%	±3%	→	0%	±1%
<b>Fuligule morillon</b>	<i>Aythya fuligula</i>	34 041	239	↘	-3%	±1%	→	0%	±0%
<b>Fuligule milouinan</b>	<i>Aythya marila</i>	58	11	↘+	-24%	±4%	↘	-3%	±0%
<b>Canard souchet</b>	<i>Spatula clypeata</i>	40 916	199	↗+	8%	±1%	↗	2%	±0%
<b>Canard chipeau</b>	<i>Mareca strepera</i>	25 663	230	→	-2%	±1%	↗	3%	±0%
<b>Canard siffleur</b>	<i>Mareca penelope</i>	42 648	200	~	-3%	±1%	↘	-1%	±0%
<b>Canard colvert</b>	<i>Anas platyrhynchos</i>	242 094	452	↘	-3%	±1%	↗	1%	±0%
<b>Canard pilet</b>	<i>Anas acuta</i>	13 982	106	→	0%	±2%	↘	-1%	±0%
<b>Sarcelle d'hiver</b>	<i>Anas crecca</i>	119 645	318	STA	0%	±1%	AUG	1%	±0%

ORDRE Espèces	Mi-janvier 2018		Tendances 10 ans				Tendances >10 ans		
	Totaux	Nb sites	Dir.	Magn. ±ES		Dir.	Magn. ±ES		
<b>PHOENICOPTERIFORMES</b>									
<b>Grèbe castagneux</b>	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	8 089	303	→	0%	±1%	↗	3%	±0%
<b>Grèbe jougris</b>	<i>Podiceps grisegena</i>	34	9	↘+	-20%	±4%	↘	-7%	±1%
<b>Grèbe huppé</b>	<i>Podiceps cristatus</i>	33 640	399	↘	-3%	±1%	→	0%	±0%
<b>Grèbe esclavon</b>	<i>Podiceps auritus</i>	238	41	↘+	-10%	±2%	→	-1%	±1%
<b>Grèbe à cou noir</b>	<i>Podiceps nigricollis</i>	8 394	104	↘	-4%	±1%	↘	-2%	±0%
<b>Flamant rose</b>	<i>Phoenicopterus roseus</i>	44 231	16	↗+	10%	±1%	↗	2%	±0%
<b>GRUIFORMES</b>									
<b>Foulque macroule</b>	<i>Fulica atra</i>	236 289	398	→	-1%	±1%	↗	1%	±0%
<b>Grue cendrée</b>	<i>Grus grus</i>	73 458	34	↗	3%	±1%	↗+	8%	±1%
<b>GAVIIFORMES</b>									
<b>Plongeon catmarin</b>	<i>Gavia stellata</i>	5 011	26	→	-1%	±2%	↗+	12%	±2%
<b>Plongeon arctique</b>	<i>Gavia arctica</i>	271	33	~	-3%	±2%	→	-1%	±1%
<b>Plongeon imbrin</b>	<i>Gavia immer</i>	342	48	~	2%	±2%	↗	1%	±1%
<b>PELECANIFORMES</b>									
<b>Cigogne blanche</b>	<i>Ciconia ciconia</i>	1 552	62	↗	7%	±3%	↗	7%	±2%
<b>Spatule blanche</b>	<i>Platalea leucorodia</i>	1 476	46	↗+	12%	±1%	↗+	11%	±1%
<b>Ibis falcinelle</b>	<i>Plegadis falcinellus</i>	1 550	15	↗+	68%	±22%	-	-	-
<b>Bihoreau gris</b>	<i>Nycticorax nycticorax</i>	436	21	~	5%	±3%	→	2%	±1%
<b>Héron garde-boeufs</b>	<i>Bubulcus ibis</i>	12 897	97	↗+	15%	±3%	→	2%	±1%
<b>Héron cendré</b>	<i>Ardea cinerea</i>	11 727	417	↗	3%	±0%	↗	1%	±0%
<b>Grande Aigrette</b>	<i>Ardea alba</i>	8 811	314	↗+	9%	±1%	↗+	14%	±1%
<b>Aigrette garzette</b>	<i>Egretta garzetta</i>	8 196	243	↗	3%	±1%	→	0%	±0%
<b>Grand Cormoran</b>	<i>Phalacrocorax carbo</i>	67 182	400	↗	2%	±1%	→	0%	±0%
<b>CHARADRIIFORMES</b>									
<b>Huîtrier pie</b>	<i>Haematopus ostralegus</i>	43 266	67	→	-1%	±1%	→	0%	±0%
<b>Avocette élégante</b>	<i>Recurvirostra avosetta</i>	20 052	34	~	1%	±2%	↗	1%	±0%
<b>Pluvier argenté</b>	<i>Pluvialis squatarola</i>	30 409	74	→	1%	±1%	↗	2%	±0%
<b>Grand Gravelot</b>	<i>Charadrius hiaticula</i>	17 659	76	→	1%	±1%	↗	3%	±0%
<b>Gravelot à collier int.</b>	<i>Charadrius alexandrinus</i>	441	19	~	-2%	±3%	↗	2%	±1%
<b>Courlis corlieu</b>	<i>Numenius phaeopus</i>	61	18	~	3%	±4%	→	-1%	±2%
<b>Courlis cendré</b>	<i>Numenius arquata</i>	25 110	101	↘	-2%	±1%	↗	1%	±0%
<b>Barge rousse</b>	<i>Limosa lapponica</i>	6 648	27	~	-3%	±2%	↗	1%	±0%
<b>Barge à queue noire</b>	<i>Limosa limosa</i>	27 419	31	→	2%	±2%	↗	4%	±0%
<b>Tournepiere à collier</b>	<i>Arenaria interpres</i>	22 092	80	→	1%	±1%	↗+	7%	±1%
<b>Bécasseau maubèche</b>	<i>Calidris canutus</i>	34 797	27	~	-4%	±2%	↗	3%	±0%
<b>Combattant varié</b>	<i>Calidris pugnax</i>	472	17	~	5%	±5%	↘	-2%	±1%
<b>Bécasseau sanderling</b>	<i>Calidris alba</i>	24 781	70	→	2%	±1%	↗+	8%	±1%
<b>Bécasseau variable</b>	<i>Calidris alpina</i>	267 079	97	→	0%	±1%	→	0%	±0%
<b>Bécasseau violet</b>	<i>Calidris maritima</i>	884	30	↘	-4%	±2%	↗	2%	±1%
<b>Bécasseau minute</b>	<i>Calidris minuta</i>	1 036	13	↗	16%	±5%	↗	4%	±1%
<b>Chevalier guignette</b>	<i>Actitis hypoleucos</i>	457	103	→	2%	±1%	↗	3%	±0%
<b>Chevalier culblanc</b>	<i>Tringa ochropus</i>	757	124	↗	3%	±1%	↗	5%	±1%
<b>Chevalier arlequin</b>	<i>Tringa erythropus</i>	463	25	↗	6%	±2%	↗	5%	±1%
<b>Chevalier aboyeur</b>	<i>Tringa nebularia</i>	548	41	~	3%	±2%	↗	6%	±1%
<b>Chevalier gambette</b>	<i>Tringa totanus</i>	5 686	61	→	0%	±1%	↗	2%	±0%

↗ Augmentation → Stable ↘ Déclin ~ Fluctuation

Tendances quantitatives (Dir. : Directions et Magn. ±ES: magnitude en variation par an plus ou moins l'erreur standard) des effectifs d'oiseaux d'eau à la mi-janvier

## Plus de la moitié des espèces en augmentation sur le long-terme



**Part des espèces d'oiseaux d'eau dont les effectifs à la mi-janvier montrent des tendances à l'augmentation, à la stabilité ou au déclin depuis le début de leurs suivis standardisés et ces 10 dernières années.**

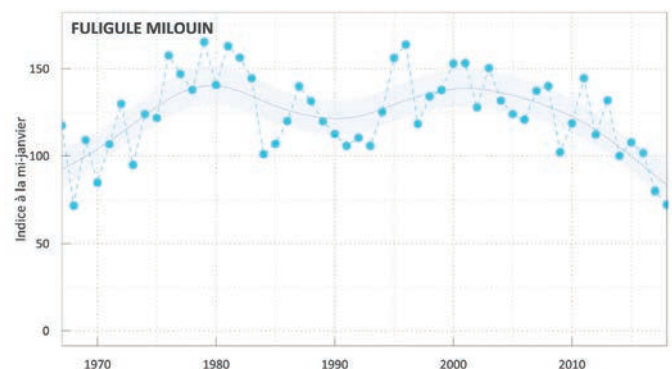
Espèces dont les effectifs de la mi-janvier progressent le plus depuis le début de leur comptage standardisé: la Grande Aigrette (+14% par an); le Plongeon catmarin (+12% p.a.); la Spatule blanche (+11% p.a.); l'Oie cendrée (+10% p.a.); le Bécasseau sanderling (+8% p.a.); l'Ibis falcinelle (+68% p.a. sur le court-terme) et le Héron garde-bœufs (+15% p.a. sur le court terme).

Espèces dont les effectifs de la mi-janvier déclinent le plus depuis le début de leur comptage standardisé: le Grèbe jougris (-7% p.a.); le Fuligule milouin (-3% p.a. & -24% p.a. sur le court terme); l'Eider à duvet (-3% p.a. & -22% p.a. sur le court terme); la Macreux brune (-2% p.a.); le Grèbe à cou noir (-2% p.a.).

## Comprendre les tendances des populations

La France présente sur le long terme une tendance à l'augmentation des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés à la mi-janvier plus forte que celle observée à l'échelle globale des populations. Cette situation trouve probablement son explication dans l'amélioration de la qualité globale des zones humides en France, qui découle des mesures de création d'espaces protégés (Réserves Naturelles Nationales, Réserves Nationales de Chasse et Faune Sauvage, Réserves de chasse sur le DPM...) et de protection des espèces d'oiseaux (Loi de protection de la Nature, Directive Oiseaux...). Les limicoles côtiers dont la tendance positive depuis 1978 est bien supérieure à celle observée sur la voie de migration Est-Atlantique ont ainsi profité de la création d'un important réseau de Réserves Naturelles sur le littoral atlantique et les marais de l'Ouest. Leurs tendances se rapprochent aujourd'hui de celles observées à l'échelle globale de la voie de migration, soulignant l'importance de définir des mesures de protection à une échelle bien plus vaste que celle du territoire national. Les accords multilatéraux internationaux sur les espèces migratrices et les directives européennes de protection de la Nature prennent alors toutes leurs importances pour s'assurer d'une collaboration intergouvernementale des pays via la mise en place de plan internationaux d'action et de gestion des populations les plus menacées. La

recherche internationale, œuvrant à la compréhension des paramètres qui affectent la dynamique et la démographie des populations d'oiseaux d'eau (par ex. succès reproducteurs, taux de survie des adultes) sur l'ensemble de leur cycle de vie et donc de leurs aires de distribution, est alors primordiale pour déterminer et localiser les principales pressions et menaces existantes. Les populations de canards plongeurs, dont les déclinés observés en France sont également observés à plus large échelle, sont particulièrement étudiées. Une récente étude de [Foliot et al. \(2018\)](#) a ainsi permis de montrer que le déclin des populations hivernantes de Fuligule milouin observé en Europe proviendrait d'une diminution du succès de reproduction de l'espèce, en Europe de l'Est mais également en Russie du fait de connectivités entre populations qui n'avaient jusque-là pas été étudiées.



Évolution des effectifs et tendance (indice 100=2014) des effectifs de Fuligule milouin recensés à la mi-janvier depuis 1967



# ZOOM SITE : LA RÉSERVE NATU

La Réserve Naturelle du Marais d'Yves a été créée en 1981 sur les terrains du Conservatoire du littoral et du Département (Charente-Maritime). Sa gestion a été confiée à la LPO. Les habitats naturels de la Réserve du Marais d'Yves sont caractéristiques du littoral centre-ouest atlantique: dunes mobiles, dunes fixées, dunes fossiles, lagune, prairies humides, sur bri (argile) et sur sables. Sur 27 habitats, 18 sont considérés comme menacés au niveau européen et 3 à conserver prioritairement (lagune, dune grise, mare temporaire méditerranéenne). Si la réserve est avant tout reconnue par sa forte valeur patrimoniale floristique, la présence de la lagune centrale et des prairies humides offrent un espace de quiétude recherchée par de nombreux oiseaux d'eau.



Réserve naturelle nationale du marais d'Yves © David Pacaud

Adossée à une réserve de chasse maritime qui couvre 1 800 ha de vasières, la réserve naturelle est un important reposoir d'oiseaux d'eau à marée haute. Le site, localisé au centre du vaste complexe des Pertuis Charentais, est particulièrement propice aux limicoles hivernants : entre 15 000 et 20 000 limicoles (Courlis cendré, Avocette élégante, Huîtrier-pie, barges, Pluvier argenté, chevaliers et bécasseaux) s'alimentent sur les vasières intertidales avoisinantes de Châtelailon et de la presqu'île de Fouras chaque année. Cependant, sans ouvrage permettant la gestion des niveaux d'eau, la lagune est soumise à un régime hydraulique naturel. De ce fait les dénombrements de la mi-janvier sur la réserve sont particulièrement fluctuants d'une année sur l'autre. La lagune, présentant un niveau d'eau élevé en hiver, sert de remise à de nombreux anatidés (Canards colvert, pilet, souchet et Sarcelle d'hiver) alors que les limicoles désertent le site avant la mi-janvier et se reportent sur les sites Wetlands avoisinants.

La principale menace qui concerne ce site est l'évolution du trait de côte. Car si le site revêt un caractère naturel de zone tampon entre le trait de côte et les marais littoraux, la prévention des risques d'inondation des communes avoisinantes impose l'édification d'une digue qui traversera la réserve. L'équilibre naturel actuel du site est alors directement menacé, aussi bien pendant la phase de travaux, qui obligera les oiseaux à trouver d'autres sites de

quiétudes, qu'à long terme, par le changement drastique du paysage imposé par une digue de plus de 5 mètres de haut (perturbation des conditions microclimatiques du site, perturbation des éléments structurants du paysages, déstructuration de la lagune vis-à-vis des entrées marines, bouleversement des continuités écologiques du site, ...). La contraction des zones humides côtières étouffées entre un niveau de la mer qui augmente et des structures de lutte contre l'érosion de plus en plus grandes est une menace importante pour les oiseaux migrateurs côtiers. La gestion adaptative des zones humides et des espaces protégés impose de repousser les périmètres actuels de ces espaces via des mesures de compensation de pertes d'habitat.

La RNN du marais d'Yves fait partie d'un site fonctionnel, les pertuis Charentais, constitué de zones d'alimentation et de zones de reposoirs qui sont toutes interdépendantes et qui, en grande partie, profitent de statuts de protection réglementaires. Les tendances au déclin de nombreuses espèces observées sur le site s'expliquent par de nombreux facteurs, le dérangement et la perte de la qualité des milieux naturels s'affichant en premières lignes. Afin d'aller encore plus loin dans la connaissance et la gestion adaptative de l'habitat fonctionnel de ces espèces, le gestionnaire de la réserve travaille actuellement dans une démarche concertée à l'extension du périmètre vers des surfaces qui ont été jugées prioritaires.



# RÉSERVE NATIONALE DU MARAIS D'YVES



## Légende

-  Eau saumâtre
  -  Cordon dunaire
  -  Prairie inondable sur sols saumâtres
  -  Prairie inondable sur sols sableux
  -  Prés salés
  -  Fourré de Saules
  -  Roselière
  -  Joncs
  -  Digue
  -  Observatoire
- Sources : F. Mosse, 1996 - *A la découverte des réserves naturelles de France* - Éd. Nathan

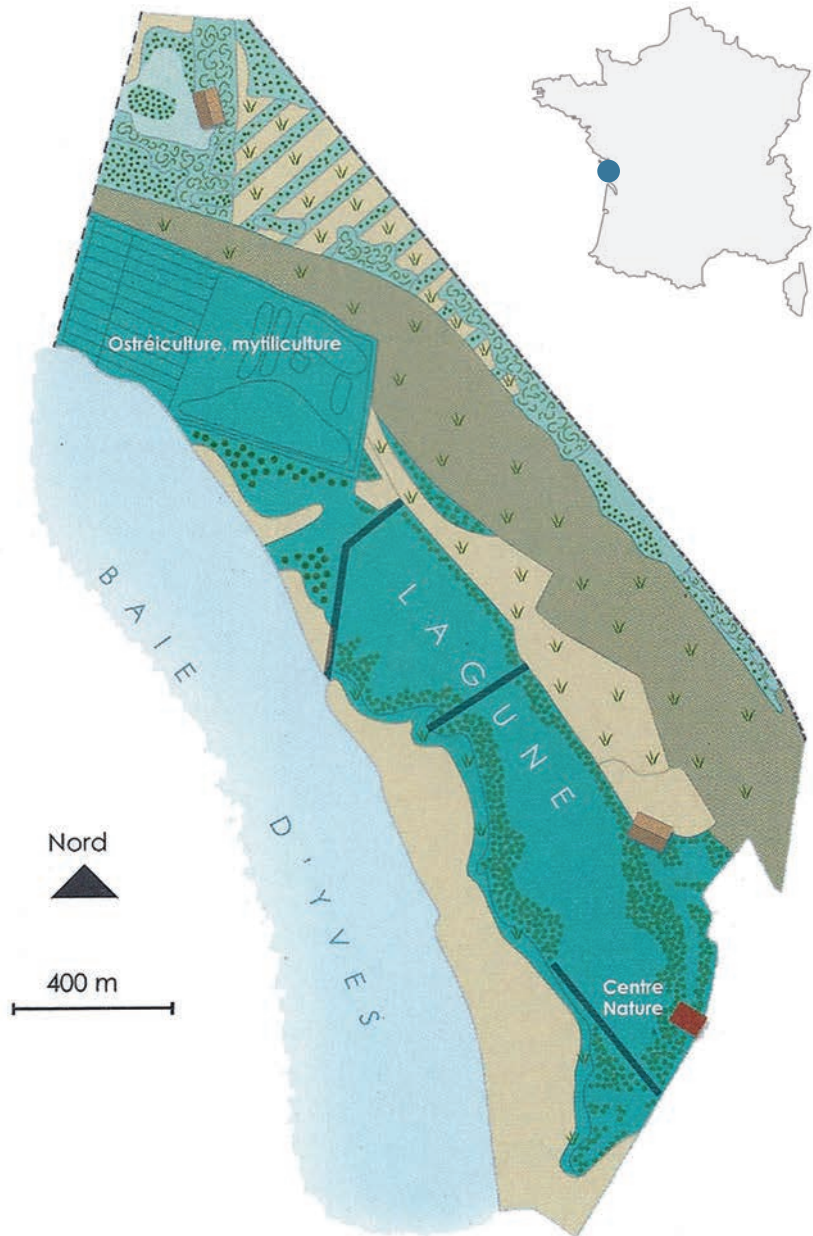


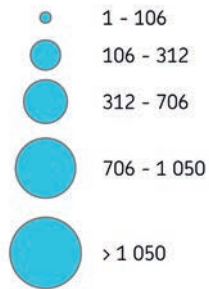
Schéma du site de la Réserve Naturelle du Marais d'Yves



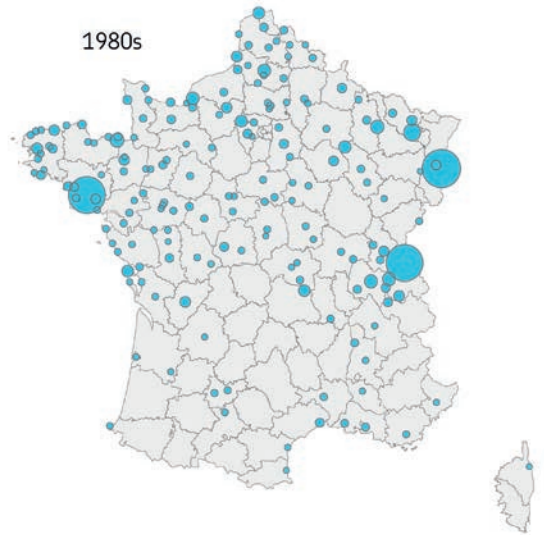
# ZOOM ESPÈCE : LE GARROT À

**Garrot à œil d'Or :**  
la baisse des  
effectifs hivernants  
français, signe  
d'un changement  
dans les traditions  
d'hivernage ou d'un  
réel déclin ?

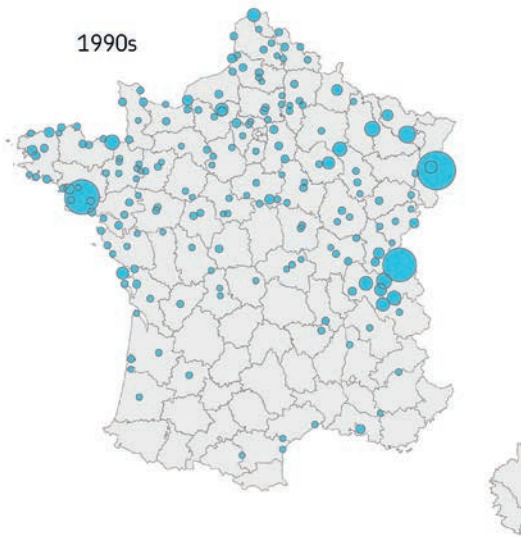
Moy. Nb. ind.



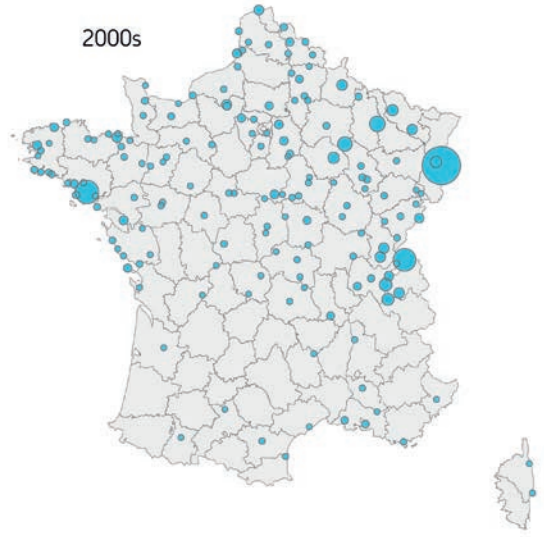
1980s



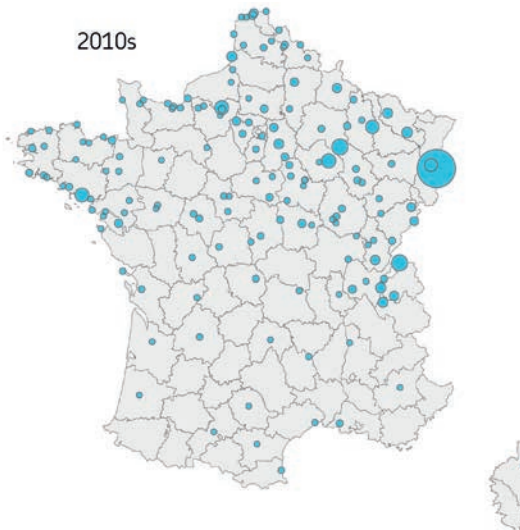
1990s



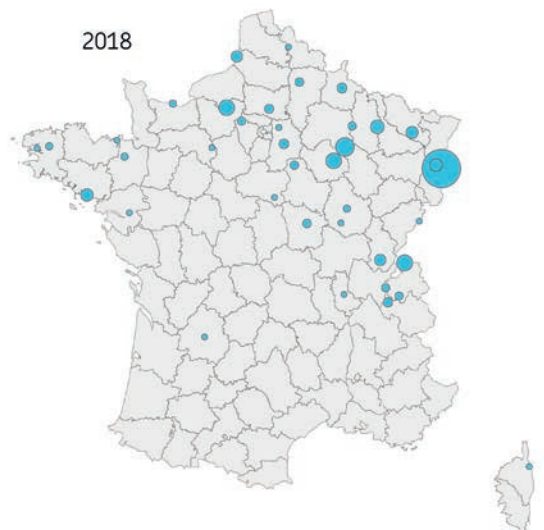
2000s



2010s



2018



Evolution de la répartition des effectifs dénombrés de Garrot à œil d'or,  
*Bucephala clangula*, en France, des années 1980 à 2018.

Périodes	2018	2010-17	2000-09	1990-99	1980-89
ENMC*	1 258	1 793	2 334	3 045	2 607
Nombre de sites	38	152	161	190	175

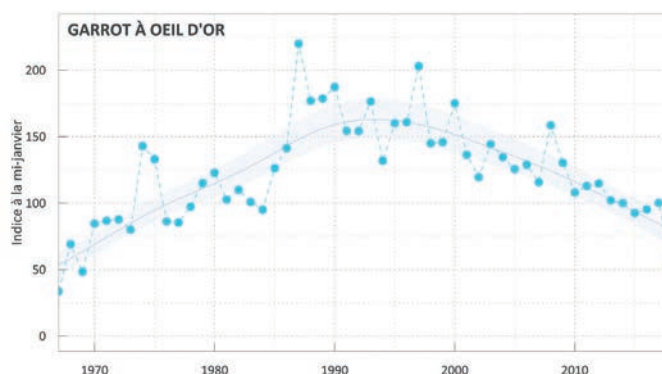
\*ENMC : Effectifs Nationaux Moyens Cumulés de la mi-janvier

Le Garrot à œil d'or, *Bucephala clangula*, est un canard plongeur qui hiverne régulièrement en France, de manière peu abondante, et localisé aux sites continentaux de la moitié Nord de la France. Depuis 2010, la moyenne du nombre d'individus comptés atteint 1 793 individus sur 55 sites, essentiellement répartie dans le quart nord-est de la France. En janvier 2018, le comptage a dénombré seulement 1 258 individus sur 38 sites. L'hiver 2017-2018, particulièrement doux, est à mettre en relation avec ce faible total, le plus faible depuis plus de 40 ans. Cependant, la tendance générale de l'hivernage de cette espèce en France est à la baisse depuis la fin des années 1990. Comme le montrent les cartes décennales, une diminution de l'hivernage s'amorce au début des années 2000, tant sur le plan des effectifs que de la répartition. Des sites symbolisent particulièrement cette tendance comme le Golfe du Morbihan. En janvier 1993, plus de 800 garrots fréquentaient le golfe du Morbihan, qui était le premier site d'hivernage français. Par la suite, cette espèce a progressivement déserté cette zone humide qui n'a accueilli en 2018 que 28 individus. Ce constat est comparable sur le bassin du lac Léman qui figurait également parmi les premiers sites d'hivernage de l'espèce en France dans les années 1990.

La tendance des effectifs hivernants français est donc au déclin modéré sur le long (1980-2018) et le court (2008-2018) terme. C'est aussi le cas dans d'autres pays comme l'Allemagne ou les Pays-Bas. Cependant, la tendance européenne est stable ce qui suggère donc un déplacement de l'aire d'hivernage vers le nord. En effet, la Suède et la Finlande accueillent d'avantages de garrots en hiver ([Lehikoinen et al. 2013](#)), et ce, conjointement à un adoucissement des températures hivernales dans ces pays. A l'instar d'autres espèces comme le Fuligule morillon ou le Harle bièvre, il semble que le Garrot à œil d'or déserte progressivement ses zones d'hivernage les plus méridionales au profit de la Scandinavie qui offre désormais des conditions hivernales favorables.



Garrot à œil d'or © François Desbordes



Evolution des effectifs de Garrot à œil d'or dénombrés en France à la mi-janvier depuis 1967 (indice 100=2014).

Le Garrot à œil d'or, comme les autres canards plongeurs, utilisent les plans d'eaux profonds à peu profonds à la recherche de mollusques et de crustacés. [Pavon-Jordan et al. \(2018\)](#) montrent que l'aire d'hivernage de ce cortège d'espèces qui exploitent les milieux profonds s'est significativement déplacée vers le Nord-Est ce qui explique la désertion notée en Europe de l'ouest.

Dans le contexte de changements globaux et de la récurrence d'hivers doux en Europe, il est probable que la population hivernante française de Garrot à œil d'or continue de diminuer et de se limiter à l'extrême Nord-Est de l'hexagone.



# ESPÈCES EXOTIQUES

## Les espèces exotiques dans le comptage de la mi-janvier 2018

Les sciences participatives sont utiles dans la détection et le suivi des espèces exotiques. Le comptage Wetlands permet ainsi de suivre l'évolution d'un certain nombre de ces espèces qui ne sont cependant pas toutes à classer dans la catégorie envahissantes. Explication :

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN 2000), « une espèce exotique envahissante est une espèce allochtone dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives ». L'expression « espèces exotiques envahissantes » ou « EEE » peut être utilisée comme l'équivalent de l'expression « espèce invasive » si cette dernière

inclut la notion d'impact négatif. Toutes les espèces exotiques ne sont donc pas à considérer comme des EEE.

Les espèces exotiques envahissantes se classent comme la 3<sup>e</sup> menace citée pesant sur les espèces menacées en Europe (plusieurs menaces pouvant s'exercer sur une même espèce). L'Europe a développé dès 2014 une stratégie de lutte contre les EEE visant à prévenir leur propagation selon une liste d'espèces régulièrement mise à jour. Dans le cadre de cette stratégie déclinée en France, une méthodologie de hiérarchisation des espèces invasives ayant un impact négatif sur la biodiversité a été élaborée et une liste de référence des espèces de vertébrés introduits en France métropolitaine produite par le MNHN (2014).

A la mi-janvier 2018, 13 espèces exotiques ont été recensées dont 3 figurent sur la liste européenne des Espèces Exotiques Envahissantes et 7 figurent sur la liste nationale des espèces qui présentent ou qui pourraient présenter un risque pour la biodiversité en France métropolitaine.

CATEGORIES		Listes de référence		mi-janv. 2018	
Espèces d'oiseaux d'eau allochtones		UE	FR	Nb. ind.	Nb. sites
<b>ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES</b>					
<b>Érismature rousse</b>	<i>Oxyura jamaicensis</i>	✓	✓	150	2
<b>Ouette d'Égypte</b>	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	✓	✓	796	41
<b>Ibis sacré</b>	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	✓	✓	248	12
<b>ESPÈCES EXOTIQUES DONT L'IMPACT EN FRANCE EST A EVALUER</b>					
<b>Cygne noir</b>	<i>Cygnus atratus</i>		✓	48	28
<b>Bernache du Canada</b>	<i>Branta canadensis</i>		✓	8270	92
<b>Canard mandarin</b>	<i>Aix galericulata</i>		✓	38	14
<b>Canard carolin</b>	<i>Aix sponsa</i>		✓	8	4
<b>AUTRES ESPÈCES EXOTIQUES</b>					
<b>Dendrocygne veuf</b>	<i>Dendrocygna viduata</i>			9	2
<b>Oie à tête barrée</b>	<i>Anser indicus</i>			13	8
<b>Tadorne casarca</b>	<i>Tadorna ferruginea</i>			316	12
<b>Canard à collier noir</b>	<i>Callonetta leucophrys</i>			2	1
<b>Flamant nain</b>	<i>Phoeniconaias minor</i>			1	1

Liste des espèces exotiques recensées lors du comptage Wetlands 2018 et classement selon les listes Europe et France



## POINT SUR LE MODULE WETLAND

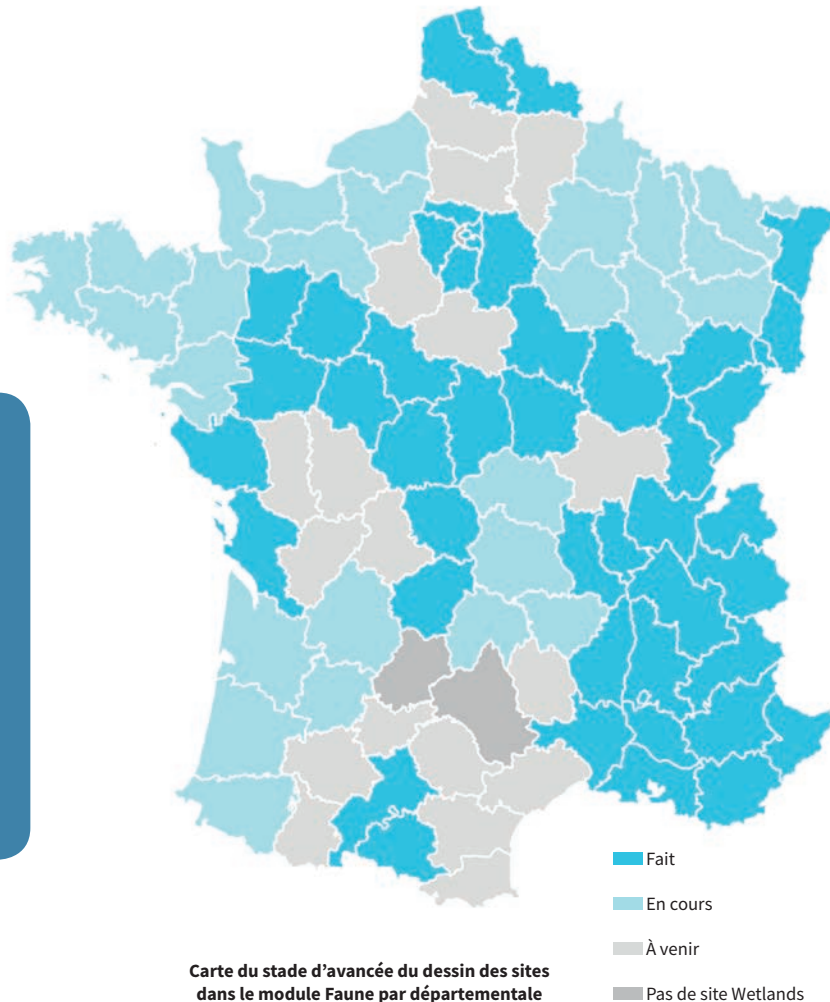


NaturaList



Faune  
France

Pour faciliter la transmission des données Wetlands, un nouvel outil a vu le jour sur la plateforme nationale Faune-France. La saisie des données pourra se faire par le module Wetlands sur Faune-France ou directement sur le terrain via l'application Android NaturaList.



En amont de la saisie des données de comptage, un chantier de réajustement des contours des sites Wetlands, en cohérence avec les zones comptées sur le terrain, a été initié fin 2017. Il se poursuit avec l'objectif de couvrir 70 à 80 % du territoire français pour la mi-janvier 2019. Ce travail a non seulement pour objectif de simplifier la collecte de données mais aussi d'améliorer leur fiabilité en affinant le découpage des sites Wetlands. Une plus grande précision dans l'échelle des sites de comptage permettra de croiser les données avec

d'autres périmètres comme les aires protégées (Aires Marines Protégées, Zones de Protection Spéciale, etc.).

En novembre 2018, près de 50 % des sites ont été redessinés dans le module Wetlands et 28 % sont en cours de réalisation et seront intégrés pour janvier 2019 au module Wetlands. Les 18 % restants seront traités ultérieurement pour janvier 2020.



- 3 LES CHIFFRES CLÉ DU COMPTAGE INTERNATIONAL DES OISEAUX D'EAU
- 4 COMPTER LES OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER, POURQUOI ?
- 6 TAILLES ET SEUILS RAMSAR DES PRINCIPALES POPULATIONS
- 8 LE RÉSEAU DES ZONES HUMIDES DÉNOMBRÉES
- 11 CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU DÉNOMBREMENT DE 2018
- 12 BILAN DES COMPTAGES 2018
- 13 TENDANCES DES EFFECTIFS DÉNOMBRÉS EN FRANCE
- 16 « ZOOM SITE » LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU MARAIS D'YVES
- 18 « ZOOM ESPÈCES » LE GARROT À ŒIL D'OR
- 20 ESPÈCES EXOTIQUES
- 21 POINT SUR LE MODULE WETLAND



**Faune**  
France

Ce travail a été réalisé en partie grâce au projet Faune-France. Cette démarche rassemble plusieurs dizaines d'associations naturalistes locales, unies autour d'objectifs communs. Ces structures assurent l'animation, la validation et la structuration des données d'occurrence de faune,

consolidées dans le portail [www.faune-france.fr](http://www.faune-france.fr). Ce sont plus de 20000 contributeurs qui collectent annuellement près de 10 millions de données.

Ce projet permet de soutenir les actions de préservation de la biodiversité, notamment en rendant ces informations accessibles à l'action publique, via de nombreux accord locaux, et une convention avec le MNHN.

Le projet Faune France est coordonné par la LPO.



Les données de comptage des oiseaux d'eau alimentent l'INPN <https://inpn.mnhn.fr>, le système d'information en ligne de référence pour les données sur la Nature en France métropolitaine et en outre-mer.

**LPO France**

CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél. 05 46 82 12 34  
Fax 05 46 83 95 86 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)

Service éditions LPO n°ED1811010AB © LPO 2018



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**